

Descriptif de cours – Outils de mise en application pour les inspecteurs du transport des marchandises dangereuses

Participants:

Ce cours est obligatoire pour tous les inspecteurs du Transport des marchandises dangereuses (TMD) de Transports Canada, puisqu'il fait partie de la Phase 1 du Curriculum d'apprentissage du TMD.

Description:

Cette formation en ligne se propose de passer en revue les outils dont les Inspecteurs du TMD disposent pour faire appliquer la loi lorsqu'ils mènent des activités de surveillance sur le terrain, tout en adhérant aux normes et aux protocoles de Transports Canada en la matière.

Préalables:

Pour pouvoir suivre ce cours, les participants doivent avoir réussi les cours suivants et exécuté les activités de formation en cours d'emploi qui leur sont associées, le cas échéant:

- Formation de base sur la sécurité et la sûreté du transport multimodal - Partie 1
- Loi et règlement sur le transport des marchandises dangereuses
- Introduction aux inspections dans le transport des marchandises dangereuses

Objectifs:

Au terme de ce cours, les participants seront en mesure de:

- Déterminer quelle législation régit les activités de mise en application de la loi au sein de la Direction générale du TMD
- Appliquer les principes directeurs du programme de mise en application de la loi de Transports Canada
- Énumérer les outils de mise en application de la loi qui sont à la disposition des Inspecteurs du TMD de Transports Canada
- Déterminer les exigences propres à chaque outil de mise en application de la loi

Descriptif de cours – Fondement de la surveillance et de la mise en application en milieu multimodal (mise à jour)

Participants:

Ce cours est obligatoire pour tous les Inspecteurs de Transports Canada qui ont suivi leur formation sur les Fondements de la surveillance et de la mise en application en milieu multimodal avant le 1^{er} avril 2019. Il est également requis pour tout autre employé de Transports Canada qui mène des activités de surveillance au nom du ministre par le biais d'inspections et/ou d'enquêtes ou ayant des tâches directement liées à la surveillance et à la mise en application.

Description:

Offert dans l'environnement traditionnel d'une salle de classe, le cours est une mise à jour visant à informer tous les Inspecteurs et Agents de sécurité et de sûreté des nouvelles activités fondamentales de surveillance qu'ils doivent mener, afin de promouvoir la conformité aux instruments législatifs de Transports Canada.

Préalables:

Pour pouvoir suivre ce cours, les participants doivent avoir réussi les cours suivants et exécuté les activités de formation en cours d'emploi qui leur sont associées, le cas échéant:

- Formation de base sur la sécurité et la sûreté du transport multimodal - Parties 1 & 2)
- Fondements de la surveillance et de la mise en application en milieu multimodal (cours d'origine) - (sauf les Inspecteurs de l'Aviation civile)

Objectifs:

Au terme de ce cours, les participants seront en mesure de:

- D'utiliser le Formulaire de justification des mesures d'application de la loi
- Reconnaître les obligations en matière de divulgation
- Utiliser les politiques d'application de la loi, y compris des lignes directrices et des outils